L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN. 10 JUIN 1892. — 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres
Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 10 JUIN 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les Progrès de la Médecine.

LES

Injections de M. Brown-Séquard.

M. Horace Bianchon, écrit, dans le *Figaro*:

Vous rappelez-vous le vacarme qu'il souleva, ce bon Brown Séquard, quand il eut l'idée d'injecter sous la peau des humains vieillis—et sous la sienne, notamment—l'eau-mère des lapins en guise d'eau de Jouvence?......

Deux hivers durant, il n'y eut pas, dans le Paris blagueur, une revue de fin d'année qui n'y fît quelque allusion, et les journaux comiques en renouvelèrent, du coup, leur répertoire un peu usé de caricatures et de légendes folichonnes.

Dans le monde scientifique, on prit la chose moins gaîment.

On y aime et on y vénère beaucoup le patriarche de la physiologie, mais on dissimula mal, autour de lui, un sentiment de désarroi et comme de malaise. L'insistance malencontreuse sur certains rajeunissements, l'insuffisance des premiers documents, les conclusions, si optimistes que cela touchait au miracle, firent que MM. les savants ne voulurent même pas contrôler les expériences de leur illustre confrère.

Et cela sans hostilité aucune contre lui! Plus d'un, même, admettait qu'il devait y avoir là "à-peu près mal venu d'une grande vérité scientifique "qui se dégagerait un jour".

Mais—le monde savant est véritablement bien curieux à observer de près—autant, en chirurgie, on n'est préoccupé que de guérir un très grand nombre d'opérés, autant, en médecine, la thérapeutique est dédaignée.

On en est encore à la description des symptômes, aux recherches de la nature mystérieuse des maladies, et la façon de les soigner, si singulier que cela puisse paraître, importe relativement peu. La thérapeutique médicale étant une science quasiment dans sa première enfance, c'est pas très chic, c'est pas très bien porté de s'en occuper activement. Faire de bons et beaux diagnostics, très bien; mais prétendre à guérir les gens, cela confine presque au charlatanisme aujourd'hui. Et le fait est que l'empirisme de presque tous nos traitements est misérable auprès de la haute science du diagnostic et des causes.

C'est là, sans doute, le motif pour lequel la découverte de M. Brown-Séquard n'a pas soulevé dans le public scientifique la curiosité aiguë qu'il était en droit d'en attendre.

Depuis deux ans, l'illustre professeur au Collège de France a perfectionné sa méthode. Le contrôle de ses expériences n'est peut-être pas beaucoup plus rigoureux; mais M. d'Arsonval a inventé pour son maître un appareil qui filtre le fameux liquide en le stérilisant; de sorte que le danger sérieux de provoquer une embolie, ou de donner au patient une maladie infectieuse, n'existe pour ainsi dire plus. C'est la sécurité presque absolue.

Beaucoup de malades se sont confiés à M. Brown-Séquard, et, bien qu'il n'ait pas de service dans un hôpital de Paris, le nombre de ses observations s'est de la sorte considérablement accru.

Elles lui paraissent si concluantes que, derechef, il a entrepris, cette semaine, de convaincre ses collègues de l'Académie des sciences.

Sa communication de lundi n'est que la première d'une série de quatre qui se succéderont de huit jours en huit jours. Les journaux de médecine n'en ont pas soufflé mot, mais le public est vivement intéressé, lui qui n'a pas de motifs pour mépriser la thérapeutique, au contraire!

Je vais donc suivre avec le plus grand soin, pour nos lecteurs, ce qui va se dire à l'Académie des sciences, en essayant d'en dégager ce qui paraîtra concluant aux maîtres impartiaux et sages dont je tâcherai d'avoir l'avis.

Pour le moment, je veux me contenter de dire ce que je sais personnellement de la question.

* * *

J'ai connu deux étudiants qui, la veille d'un examen, ne manquaient point d'aller au Collège de France demander au laboratoire de M. Brown Séquard un regain de lucidité, de mémoire et de présence d'esprit.

Voici ce que ces jeunes gens me racontaient:

—L'injection est extrêmement douloureuse; un véritable petit supplice et qui dure longtemps! En revanche, nous pouvons passer la nuit au travail à peu près sans fatigue, et le lendemain devant les juges, nous sommes en pleine possession de notre intelligence et de notre savoir. Nous aimons mieux souffrir pendant quelques heures et passer un bon examen."

A ma connaissance encore, une jeune femme ph[illegible] a dû aux injections Séquardiennes un regain de forces, de vitalité; mais elle souffrait si cruellement des piqûres qu'elle finit par demander grâce et par prier qu'on la laissât mourir en paix.

Je sais aussi que le liquide pur, tel qu'il sort de l'appareil stérilisateur de M. d'Arsonval, est absolument indolore, mais qu'il est impossible de le conserver en cet état; qu'il faut, de toute nécessité, le mélanger à de la glycérine; et c'est la glycérine qui rend les injections si douloureuses.

* * *

Il y a loin du simple relèvement des forces intellectuelles et physiques que je signalais tout à l'heure aux résultats récemment obtenus par l'éminent membre de l'Institut.

Il ne s'agissait de rien moins que de la guérison apparente de quelques maladies réputées incurables dont les lésions anatomiques persisteraient tandis que tous les symptômes disparaîtraient.

Je m'explique.

Sans cesser d'être tabétiques, sans cesser d'avoir des plaques de sclérose tout au long du cordon postérieur de leur moelle épinière, les ataxiques marcheraient comme vous et moi, et ne souffriraient plus de leurs douleurs fulgurantes.

On parle aussi, tout bas, d'un cas de maladie bronzée d'Addison, l'une des cachexies réputées le plus incurables, cas qui aurait guéri sous l'influence des piqûres.

Si c'est vrai, c'est miraculeux. Si ce n'est qu'en partie exact, c'est bien curieux tout de même. Je ne puis croire que le mot suggestion suffise à expliquer le fond de tout cela. Il doit y avoir autre chose: peut-être pas exactement ce que pense le vieux savant, mais quelque chose tout de même qui fait du bien, beaucoup de bien au pauvre monde. Après tout, ce n'est peut être que l'étrangeté de la substance qui nous répugne en tout cela, qui sait?... affaire d'habitude, alors!

Dans un volume imprimé depuis deux ans, je me suis permis d'écrire à propos de M. Brown-Séquard, dont je traçais le portrait parmi ceux des grands médecins d'aujourd'hui:

"Qui sait si, quelque jour, du puits mystérieux encore où il a cru trouver l'Eau de Jouvence, la Vérité, prématurément entrevue, ne sortira pas tout de même—toute nue, comme il est d'usage—mais pas assez indécente pourtant pour effaroucher nos austères savants?...... Qui sait si nous ne devrons pas à Brown-Séquard le meilleur des toniques, le plus simple, le plus naturel?...... Au fond de cette découverte, comme dans tout ce qu'il a fait, il doit y avoir quelque chose de bon, de durable et de mal venu, dont nos neveux profiteront."

C'est ce que vont nous dire les quatre communications promises.

Nos lecteurs seront tenus très soigneusement au courant.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 4 juin:

Les planteurs de St Tammany augmentent rapidement la culture du riz; ils posséderont bientôt un moulin qui leur appartiendra, en propre, pour nettoyer et polir leur produit. Nos voisins de la paroisse Washington suivent leur exemple et font une quantité de riz.

L'*Intérim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 4 juin:

La crevasse Tessier est bouchée, et bien que l'eau passe, en petite quantité, ça et là, entre les sacs remplis de terre, néanmoins, le travail est solide, et toute crainte d'inondation, à cet endroit, a disparu.

Nuit et jour, les gardes surveillent les levées, et les dégâts sont promptement réparés.

Le fleuve est plus haut qu'il n'a jamais été, et, en bien des endroits, il faut hausser les levées pour l'empêcher d'inonder la voie publique.

—Un crime des plus affreux a été commis, jeudi, au magasin de M. Ackien, dans le 5me district.

Vers midi et quart, un homme de couleur nommé J B. Ortère, entra dans le magasin et demanda au commis, M. St Yves Dubon, de lui vendre des cartouches pour pistolet. M. Dubon étant occupé à servir une autre pratique, le pria d'attendre un instant. Ortère murmura, et, sans plus de provocation, arma son pistolet et fit feu sur sa victime. La balle atteignit M. Dubon au front et produisit la mort deux heures plus tard.

La population, outrée d'un tel crime, était sur le point de lyncher le coupable sur le-champ, mais grâce aux instances et à la vigilance du député-shérif Plaisance, qui se trouvait, par hasard, sur les lieux, le meurtrier échappa au prompt châtiment qui lui était préparé, et fut conduit en prison.

Il paraît que ce misérable, non satisfait d'avoir mortellement blessé M. Dubon, a aussi fait feu sur M. Sellers qui se trouvait dans le magasin. Celui-ci riposta, mais malheureusement la balle n'infligea qu'une légère blessure.

—Décédé, à la Nouvelle-Orléans, le mercredi, 1er juin 1892, M. Adrien Thibodeaux, à l'âge de 72 ans. M. Thibodeaux était très favorablement connu ici, où il est né et où il a passé la majeure partie de sa vie. Nous offrons nos condoléances à la famille.

—Décédé, vendredi, à 4 heures et demi du soir, M. St-Yves Dubon, à l'âge de 38 ans. Les funérailles auront lieu, ce soir, à 3 heures, à l'église St-Michel. Nos condoléances à la famille.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 4 juin:

La crue actuelle du Mississippi est vraiment la plus forte que l'on se souvient avoir vue ici. Elle atteint presque la crête des plus hautes levées. Et il y en a qui prétendent qu'il va monter encore. C'est très heureux qu'ils parlent de ce dont ils ne savent rien. Nos levées sont solides, heureusement, mais il ne serait pas bon qu'elles fussent soumises à une trop longue épreuve. Le beau temps les aiderait beaucoup à résister, tandis que des temps affreux comme celui de mercredi soir, sont très redoutables. Entretenons toujours l'espoir de voir passer cette terrible crue sans calamité, et redoublons de vigilance pour que notre vœu soit réalisé.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 4 juin:

Terrible, la hausse du fleuve, cette semaine; elle a varié de 28.9, 28.85 et 28.95 à 29.3 et 29.15. Il a fait un vent violent du sud, la pluie grande partie de ces huit jours. Mercredi, il a plu légèrement; le vent passa alors au nord, la pluie commença à tomber par torrents; il y en a eu 2 pouces 3|4. Donaldsonville et Fort Barrow ont été transformés en véritables lacs; tout le monde croyait à une crevasse. L'eau passait pardessus les levées, en plusieurs endroits. On fit sonner la cloche d'alarme, et toute la population accourut pour fortifier les points les plus faibles. C'était, surtout, la levée de la fabrique de glace qui appelait l'attention. On la mit en état de résister aux assauts du fleuve.

Entre 10 et 12 heures de la nuit, mercredi, la levée Cagnolatti ou New Hope, dans la paroisse St Jacques, à 11 milles au dessus de Donaldsonville, rive droite, céda; et bien que l'endroit soit dangereux, il y a, cependant, une batture qui maintient le fleuve, et l'on espère facilement combler la brèche. Les planteurs d'Ascension, de St Jacques, de St-Jean-Baptiste y ont envoyé une nombreuse équipe de travailleurs. On y a établi des pilotis, et l'on a comblé le tout avec des sacs de terre. Si la compagnie avait, selon sa promesse, transporté sur les lieux les bois nécessaires, la crevasse aurait été fermée bien vite.

Les délais, en pareille circonstance, sont désastreux. A tort ou à raison, la population accuse de timidité, de manque d'esprit, d'initiative, les employés du chemin de fer.

Comme le fleuve a été stationnaire, à Donaldsonville, depuis mercredi, on espère que l'on échappera à une hausse de 4 à 8 pouces, que l'on avait annoncée. Mais on ne doit rien épargner pour mettre les levées en état de résister à d'aussi terribles hausses.

L'étiage est de 29,3 au dessus des basses eaux; il est plus élevé que le plus haut point atteint en 1882, en 1862, en 1890 et en 1891.

La crevasse Tessier, à St-Jacques, est close, et celle de Gypsy, à St-Charles le sera bientôt.

Le chemin de fer du Mississippi Valley a repris le service de ses trains.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 4 juin:

On a fait, dans la nuit de mardi dernier, une tentative pour couper la levée Morganza. Les coupables étaient au nombre de trois; ils sont arrivés en esquif, du côté du fleuve; ils avaient déjà commencé leur besogne, quand les gardiens les ont aperçus. Les trois hommes disparurent dans le fourré qui borde la levée. Les gardes tirèrent plusieurs coups de feu; mais, comme il faisait très noir, il est probable qu'aucun coup n'a porté. Cet acte hardi de brigandage prouve qu'il est absolument nécessaire de faire bonne garde, le long des levées.

Il est probable, du reste, que, dans dix jours, le danger sera passé. La sécurité de notre paroisse est entre les mains de ceux qui veillent, nuit et jour. Du reste, de nombreux volontaires se sont mis sous les ordres du shérif E. G. Bunker. Les gardes réguliers obéissent à M. G. W. Morrison.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 4 juin:

On se plaint beaucoup du sans façon avec lequel les capitaines de steamboats naviguent, en ce moment, sur le Mississippi, sans s'inquiéter de l'état des levées à la sécurité desquelles ils sont, cependant, très intéressés. Ils passent le long des levées à toute vapeur, rejetant contr'elles violemment les eaux qui les battent déjà avec une force terrible et ils abordent la rive, sans aucune précaution.

Cette semaine, un esquif a été jeté violemment du côté de la terre par un steamboat. Il a passé pardessus les levées et est allé s'échouer sur le chemin.

Le *Velox*, Arabi P. O., paroisse St-Bernard, du 4 juin:

On nous signale une nouvelle crevasse qui vient de se produire, juste au dessous du Chemin de Paris. La brèche a douze pieds de large et six de profondeur. Des hommes sont en train de la fermer. On espère que le travail sera terminé, ce soir.

LE

"DRAME PARISIEN."

(SUITE)

Nous lisons, dans le *Temps* du 27 mai:

On a lu, hier, le récit du docteur Fraisse relativement à certaines circonstances qui ont suivi le drame dont nous avons donné tous les détails. D'après M. Fraisse, l'attitude de la police aurait été étrange, et M. Aragon, le commissaire de police qui a procédé à l'enquête, aurait empêché M. Reymond d'aller chercher un second médecin.

Voici, à ce sujet, les déclarations que nous a faites M. Aragon:

"C'est, à cinq heures de l'après-midi, que j'ai été prévenu de l'événement qui venait d'avoir lieu au No 33 de la rue du Rocher. Je me suis rendu aussitôt dans cette maison, accompagné de mon secrétaire. Aucun de mes inspecteurs n'était avec moi.

"Lorsque je suis arrivé dans l'appartement, le docteur Fraisse avait déjà donné des soins à la malade et il ne m'a nullement dit qu'il avait besoin d'un de ses collègues pour le seconder. Le docteur Fraisse est un spécialiste pour les maladies du ventre et il m'a raconté, lui-même qu'il en ouvrait un par jour. Je ne doutais pas qu'il n'eût donné tous les soins nécessaires à la blessée. M. Reymond était allé, lui, chercher des médicaments. J'ai eu beaucoup de peine à obtenir les premiers renseignements dont j'avais besoin. Mme Delaporte faisait des difficultés pour me donner l'état civil de sa fille et le sien. "Pourvu qu'on ne sache rien de tout cela!" m'a-t-elle dit à plusieurs reprises.

"J'ai remarqué que Mme Delaporte chuchotait souvent avec M. Reymond, et elle se mettait un doigt sur les lèvres dans l'attitude d'une personne qui recommande le secret. J'ai remarqué, en outre, que cette dame remettait à M. Reymond une lettre, mais cette lettre n'était pas adressée à un médecin. Lorsque je me suis retiré, à six heures un quart, le docteur Fraisse, qui avait fait à la blessée plusieurs piqûres de morphine, m'a dit: "La malade est calme; elle va mieux." Mais, encore une fois, il ne m'a pas prié de faire appeler un de ses collègues. M. Reymond ne m'a rien demandé de semblable lorsque je l'ai prié de venir à mon bureau. Mon devoir était de l'interroger immédiatement. Il était le principal témoin du drame, et, en outre, inculpé du délit d'adultère. L'interrogatoire a duré une heure et demie, et s'il s'est prolongé, la faute en est à M. Reymond, qui a eu beaucoup d'hésitation dans ses déclarations et qui ne répondait qu'avec des réticences aux questions que je lui posais. Mais durant son interrogatoire il ne m'a pas dit qu'il était chargé par M. Fraisse d'aller chercher un docteur. A huit heures moins un quart, mon collègue, M. de la Londe, a amené Mme Reymond à mon bureau. M. Reymond ayant appris que sa femme était là, m'a demandé à la voir. J'ai accédé à son désir qui, du reste, était partagé par l'auteur du drame et j'ai autorisé cette confrontation. M. Reymond, pensai-je, va avoir une parole de regret ou de colère, en présence de sa femme. Eh bien, non:

"—Qu'as-tu donc fait? lui a-t-il dit. Tu avais bien besoin de chercher les lettres?

"—Misérable! lui a répondu Mme Reymond, c'est pour toi que j'ai fait cela!

"Prolonger la confrontation était inutile. M. Reymond s'est retiré à huit heures.

"—Mon devoir est de me rendre auprès de la blessée, m'a-t-il dit en partant.

"Le lendemain, j'ai fait demander rue du Rocher si la blessée pouvait être interrogée et l'on m'a répondu qu'on l'avait conduite, au milieu de la nuit, dans une maison de santé. Selon l'expression de la concierge, la malheureuse était ficelée partout. J'ajoute qu'on ne m'a pas demandé une voiture des ambulances urbaines, ni même un brancard et que j'ai été surpris que la blessée eût été transportée rue d'Armaillé, sans mon autorisation."

M. Atthalin a fait subir, hier après-midi, à Mme Reymond un long interrogatoire. Des démarches ont été faites auprès du parquet pour obtenir la mise en liberté provisoire de cette dame.

Nous avons dit, hier, que les médecins qui soignaient Mme Lassimonne n'avaient pu obtenir, pour transporter la malade à la rue d'Armaillé, le concours des ambulances urbaines. On vient de voir, du reste, que si les médecins s'étaient adressés au commissaire de police, ce magistrat aurait, par le téléphone, fait mettre une des voitures de ces ambulances urbaines, qui rendent tant de services, à la disposition de la victime.

A ce propos, il convient de rappeler que les ambulances urbaines, qui ne disposent encore que de deux chevaux, ne peuvent être requises actuellement que pour les accidents se produisant sur la voie publique et dans un périmètre de huit kilomètres, dont le centre est l'hôpital Saint-Louis. Toutefois, elles prêtent leur concours chaque fois qu'on le réclame pour les cas de tentative de meurtre ou de suicide, qui se produisent dans les maisons particulières, même en dehors du périmètre de huit kilomètres, lorsqu'un commissaire de police ou un agent les appellent par le téléphone.

Ce qui probablement a mis en éveil la défiance du personnel des ambulances, le soir du drame de la rue du Rocher, c'est le fait qu'on était allé à l'hôpital Saint Louis pour leur demander leur concours, alors que, s'il y avait eu véritablement urgence, on pouvait très facilement les prévenir par le téléphone en s'adressant, soit rue Scribe, 3, au bureau, soit à la pharmacie Sauvage, rue Scribe, 11, où il y a un poste tout à fait à proximité du théâtre de l'événement.

Un de nos confrères a vu, dans la soirée d'hier, M. Lassimonne qui a donné quelques renseignements intéressants sur les derniers événements de cette dramatique affaire.

C'est moi, a-t-il dit, qui ai tenu à faire tous les frais des obsèques.

J'aurais enterré celle qui fut ma femme dans mon caveau de famille, si ma mère y avait consenti et, si mes amis ne m'avaient empêché de le faire.

J'ai consenti à ce que la famille Delaporte payât la concession au cimetière des Batignolles, mais j'ai pris tout le reste à ma charge.

Les fleurs que j'ai mises sur le tombeau d'Yvonne sont le dernier souvenir de deux années de bonheur passées près d'elle et si tragiquement, si douloureusement rompues.

Je pardonne à ma femme de tout mon cœur.

Pendant qu'on l'enterrait aux Batignolles, j'ai fait dire à son intention une messe à Saint-Roch, messe à laquelle j'assistais avec ma pauvre mère.

En disant ces derniers mots, M. Lassimonne a éclaté en sanglots. Il a ajouté:

—Qu'on me pardonne comme j'ai pardonné. Telles ont été les dernières paroles de ma femme en mourant.

Je lui pardonne, je le répète, du fond de mon cœur.

Par exemple, je souffre au fond de mon cœur, également, qu'elle n'ait pas eu pour moi, au moment, une parole.

Enfin, au sujet des relations des deux ménages et de l'influence qu'exerçait M. Reymond sur sa femme, il s'est exprimé comme suit:

Mme Reymond avait surpris les relations de ma femme et de son mari, mais elle affectait de ne témoigner devant moi aucune inquiétude.

—Que vous êtes jaloux! me disait-elle souvent en riant; c'est bien laid.

Et une fois elle ajoutait:

—Comment pouvez vous rien soupçonner! Si je croyais à quelque chose, je ne serais pas chez vous.

Mme Reymond est inexplicable pour moi, ou plutôt je m'explique trop l'influence qu'avait sur elle son mari.

C'est une influence analogue, la même que M. Reymond possédait sur ma femme. Il avait hypnotisé ces deux êtres.

Un jour que Mme Reymond avait surpris une correspondance révélatrice et qu'elle avait écrit une lettre d'injures à Yvonne, M. Reymond la força le soir même à venir faire des excuses à ma femme, et Mme Reymond les fit sans résistance.

Quand son mari parlait, elle était vaincue et sans force. C'est pourquoi Yvonne n'a pas tremblé quand elle la vit en face d'elle.

D'ailleurs, Yvonne était très énergique. Elle a voulu étrangler sa rivale qui la menaçait du revolver. C'est pourquoi Mme Reymond a sorti son stylet.

M. Lassimonne a envoyé, hier, sa démission de conseiller de préfecture. Il a dit qu'il allait partir pour un long voyage, et qu'il se fixerait, probablement, à Londres.

Mme Reymond a été interrogée, le 25 mai, par M. Atthalin.

L'interrogatoire a duré fort longtemps; il a porté sur tous les faits qui ont précédé le drame et sur le drame lui-même.

M. Atthalin, en outre, a interrogé la concierge de la maison de la rue du Rocher. Il a également perquisitionné dans l'appartement, où on a retrouvé les balles tirées par Mme Reymond; trois sur le tapis, deux dans le mur de la chambre à coucher.

Ont été cités, pour le lendemain, au cabinet de M. Atthalin, divers témoins de l'affaire, parmi lesquels M. Paul Reymond.

Ce dernier n'a pas reparu à son domicile, rue de Tocqueville, ni chez sa mère, boulevard de Courcelles. Son frère ne l'a pas vu davantage. La lettre officielle de convocation porte l'adresse: 33 rue de Tocqueville.

M. Atthalin s'était rendu, dans la matinée, à la maison de santé de la rue d'Armaillé. Il a demandé à M. le docteur Pique, chirurgien des hôpitaux, qui a opéré la victime, un rapport médical complet sur Mme Lassimonne.

La balle a perforé la rate, mais n'a pas atteint l'intestin.

C'est la perte de sang occasionnée par le projectile qui a déterminé l'épuisement et la mort.

Voici comment M. Lassimonne raconte l'origine de ses soupçons relativement à son malheur conjugal:

C'est en 1889 que je me suis marié avec Mlle Yvonne Delaporte. Rien ne vint troubler le bonheur de notre union jusqu'au jour où, en 1891, un ami mena ma femme au Cercle des patineurs, elle y rencontra une de ses amies d'enfance, depuis longtemps perdue de vue, Mme Reymond. Ma femme me présenta à son amie et son mari dont elle était accompagnée. A la suite de cette présentation, des relations suivies s'établirent entre ma femme et Mme Reymond.

A cette époque, j'étais inscrit au barreau de Paris et ne pensais nullement à changer de situation quand plusieurs amis de la famille de ma femme me proposèrent d'entrer dans l'administration préfectorale. J'acceptai et en décembre 1891 je fus nommé conseiller de préfecture à Blois.

Je partis seul. Au bout de quinze jours, j'écrivis à ma famille pour lui demander de venir me rejoindre. Pour s'excuser de ne pas se rendre à mon invitation, elle prétexta une maladie.

Bien que ma femme persistât à rester à Paris, où elle habitait chez sa mère, elle vint plusieurs fois à Blois, entre autres pour assister aux bals de la préfecture, auxquels je la conduisis avec Mme et M. Reymond, pour lesquels elle m'avait demandé une invitation. C'est l'attitude de ce monsieur vis-à-vis d'Yvonne, qui éveilla, tout d'abord, mes soupçons. Deux lettres anonymes que je reçus, vinrent les accroître.

Je pris le train pour me rendre à Paris, où j'allai demander une explication à ma femme. La conversation prit une telle tournure, que je finis par souffleter Yvonne. Elle fit constater par un médecin les traces des coups que je lui avais donnés, et introduisit contre moi une instance en divorce.

Elle prit alors le parti d'aller s'installer à Auteuil, chez les dames dominicaines, rue Théophile-Gauthier.

D'un autre côté voici d'après Mme Lassimonne, mère, comment le drame se serait passé:

Yvonne n'avait ressenti aucune terreur en voyant entrer sa rivale dans la chambre à coucher.

Yvonne ressentait si peu de terreur, qu'elle toisa avec son regard hautain et glacial Mme Reymond.

—Tu m'as pris mon mari, misérable! cria cette dernière.

Yvonne eut un regard qui voulait dire: —Ton mari!

Ce fut alors que Mme Reymond saisit le revolver qu'elle avait trouvé, une demi heure auparavant, dans la valise de son mari, et qu'elle avait pris avec le paquet de lettres révélatrices.

Yvonne, grande et robuste, chercha à se défendre. Elle voulut arracher le revolver des mains de Mme Reymond.

Celle-ci tira alors successivement les quatre balles, dont deux atteignirent sa belle-fille.

Mais Mme Reymond ne s'était même pas aperçue que sa rivale chancelait; dans sa rage, elle laissa tomber le revolver pour prendre le petit stylet qui ne la quittait jamais, et dont elle frappa sa victime furieusement.

EN DEHORS DU TRUST
Et néanmoins en avant de tous les autres!
LE CÉLÈBRE
TABAC KING BEE
"KING BEE TOBACCO"
ET LES CIGARETTES KING BEE!
FABRIQUÉS PAR
C. E. SARRAZIN & BRO.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
31 mai—1m

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 3me district
1er nov90—1 an—mer. ven. dim

LEON GODCHAUX
81-85 CANAL ST.
NEW ORLEANS LA.
Vous ne pouvez porter votre LINGE LOURD bien longtemps encore.
—NOS—
VÊTEMENTS
—DE—
PRINTEMPS
SONT PRETS MAINTENANT
Prix plus réduits que jamais, $8.00 le complet pour messieurs; $2.00 pour garçons.
1er déc 91—1 an—dim mer ven

TAPIS! TAPIS! TAPIS!
NATTES! NATTES! NATTES!
Stores! Stores!
Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL.
Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus que [...] de simple largeur. On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.
LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.
Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct91—1an—DMaJ

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,
—A UN—
Capital payé de ... $1,000,000 00
Réserve pour les assurances actuelles ... 3,161,962 37
Surplus net ... 1,645,781 34
Surplus pour les détenteurs de polices ... 2,645,781 34
Actif brut ... 5,986,754 71
La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et émet des Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de police que ne peut affecter une grande conflagration.
Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous sentirez plus en sûreté qu'avec celle d'une compagnie quelconque de la Nouvelle Orléans qu'un incendie anéantira. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits garantis) s'adresser
JAMES PRÉVOST, Agent.
135 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.
27 fév 1 an—dim

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.
Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.
1er sept 91—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS
A TRANSFÉRÉ SES POLICES A LA
Compagnie d'Assurances Phœnix, de Hartford, Conn,
Capital Comptant ... $2,000,000 00
Réserve pour pertes non réglées ... 391,242 20
Réserve pour Réassurances ... 1,950,682 68
Net surplus ... 1,334,460 81
$5,676,386 79
PERTES PAYEES ... $39,027,788
WM. M. BAILEY, Gérant du Département de la Louisiane.
JULES TUYES,
Nommé Agent-Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 29 mai—1 an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.
ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés. — G. W. Fentell, Vice-Prés. — Chas. E. Rice, Sec.
Jan 91—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
18 nov.—91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

BROWN'S IRON BITTERS
Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

La Salsepareille d'Ayer nécessite une moindre dose, et est plus efficace, dose pour dose, qu'aucune autre médecine pour le sang.

F. E. DUCROS, Gérant. Téléphone 479.
F. LAUDUMIEY,
No 175 RUE DU BAYOU,
Près Remparts.
Voitures, Tally-Hos, Surreys,
A toute heure du jour ou de la nuit.
Notre DÉPARTEMENT de FUNÉRAILLES est des plus complets, et les ordres confiés à nos soins seront exécutés sous la surveillance immédiate de M. F. E. DUCROS.
21 fév—1an

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
199 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—

GLACE D'ABITA.

Cette glace est en vente au Dépôt de la Compagnie, coin Press et Urquhart, Troisième District.

Prix, 90c les 100 livres.

10 juin—3f

AVIS.

M. EDGAR LYSLE n'est plus employé par nous.

The Louisiana Electric Light Co.

8 juin—1 sem

Avis aux Bouchers.

Les Bouchers de la Nouvelle-Orléans sont par le présent invités à assister à une assemblée qui aura lieu à la Salle coin des rues Dryades et Poydras jeudi, 9 courant, à 7 heures P. M. Affaires importantes.
M. DUTREY.
A. B. L. COSTE.
ET AUTRES.
8 mai—2f

Bureau de la Compagnie "Importers' Bonded Warehouse", coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1892.—A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

"Résolu, que conformément à l'Art. XII de la Charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires soit convoquée à son bureau, à midi, le 15 Juin 1892, à l'effet d'amender l'Article IX de l'Acte d'Incorporation, pour prolonger l'existence de la corporation de vingt-cinq années, à dater du 26 juin 1893.
HENRY TRAMOULET
Président.
17mai—au 15 juin 92

AVIS JUDICIAIRES.

Avis.

CONFORMÉMENT aux articles 46 et 48 de la Constitution de la Louisiane, avis est par le présent donné que des bills ou actes pour régler la pratique, pour changer les règles relatives au témoignage dans les procédures ou enquêtes judiciaires devant les cours, pour étendre le terme des cours et désigner l'ordre et l'époque pour juger les causes et pourvoir et changer les modes pour la collection des dettes et pour la mise en vigueur de jugements dans les cours de district de la paroisse d'Orléans, seront présentés pour être adoptés comme lois par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane à sa session actuelle de 1892.
27 mai—27—juin 3 10 14

AVIS est par le présent donné, en vertu de l'Article 43 de la Constitution, qu'une demande sera adressée à l'Assemblée Générale de la Louisiane, à sa prochaine session, pour le vote d'une loi abrogeant l'Acte No 71 de 1870, session extraordinaire, lequel crée un Bureau d'Inspection de Farines pour la ville et le port de la Nouvelle-Orléans et pourvoit à l'inspection des farines à la Nlle-Orléans.
JAC. TRAUTMAN.
Chairman. Comité des Farines, Board of Trade de la Nlle-Orléans, Lne.
29 avril—6f en 30 j

Avis.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 19 de la Constitution de l'intention de présenter à la session actuelle de l'Assemblée Générale un bill établissant et créant un Board de Fire Commissioners (Commissaires des Incendies) pour la ville de la Nouvelle-Orléans et de définir ses pouvoirs.
14 mai—1 f p en 30 j

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à double répétition [...] pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

$250
Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez
LOUIS GRUNEWALD
& CIE, Limitée.
PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX!
Conditions les plus avantageuses!
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS:
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, [...], Fischer, Pease, Shoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
24 janv—1 an Nlle-Orléans.

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies
Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal vis-à-vis le Dépôt du Fort Espagnol.
18 déc 91—1 an

Hôtel de l'Europe à Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison.
18 mai—3m

Bureau de la Louisiana Tanning Company, 120 rue Sud Peters; Tannerie Promenade Carondelet, entre Broad et White. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1892.—Avis est par le présent donné qu'à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs tenue au bureau de la compagnie ce 28ème jour d'avril 1892, à 1:30 heures P. M., la résolution suivante a été unanimement adoptée, à savoir:

Sur motion de John M. Cose, il a été ordonné que la réunion générale de cette corporation soit tenue au bureau de la compagnie le premier jour de juin 1892, à midi, pour prendre en considération et aviser aux moyens de diriger une liquidation des affaires de cette corporation, et au cas qu'une dissolution soit décrétée, de choisir par la voie du scrutin trois commissaires qui liquideront ses affaires.

En conséquence, une réunion générale des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie le jour, la date et à l'heure, comme il est spécifié dans la résolution ci-dessus pour les causes également spécifiées.
A. CASAGNE, Président.
A. B. LACOSTE, Secrétaire.
28avril—30 à date.

Bureau de la Jackson Brewing Co.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1892.

Les actionnaires de la Jackson Brewing Company sont notifiés par la présente que conformément à l'Article 4 des Règlements, une élection de Directeurs pour l'année courante, sera tenue au bureau de la Compagnie, le MERCREDI, 15 juin, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

Les livres de transfert des actions seront fermés 10 jours avant la dite date de l'élection.
DAVID JACKSON,
1er juin—1er à date Président.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
24 o 90—1 an—dim mar ven

DENTISTES.

JOSE C. SIERRA,
DENTISTE,
162 rue North Rampart,
Coin Orléans.
14 mai—1 an

C E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. [...] dents artificielles.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1890.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 oct—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports connus pour infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, le Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours plus une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ai jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements émanant de cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.
Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en sommier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau ou de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale [...].

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé [...].

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes sera traité avec indulgence à la Station de Quarantaine, et aura rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, [...].
20 avril—3f

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Cavalleria Rusticana.

On commencera, le 11 juin, les représentations de l'opéra Cavalleria Rusticana en italien, par le Grand Lyric Co. à l'Académie de Musique. Artistes de New York. Le contrôle sera ouvert le 9 juin.
5 juin—

WEST END.

Grand Orchestre Américain de Porte.
EDWARD PORTE, Chef de Musique.
WALTER ROGERS, Solo de Cor, du 7e Régiment de Cappa, de New York.

WEST END,
LE COONEY ISLAND DU SUD.
OUVERTURE DE LA SAISON 1892
MARDI, 17 MAI.

Concert tous les soirs, commençant à 8 heures P. M., et les dimanches à 5 h.
Les trains partiront de la rue du Canal, coin Carondelet, toutes les heures jusqu'à 3 h. P. M., et ensuite toutes les 20 minutes jusqu'à 10 h. du soir.
Le dimanche, les départs auront lieu toutes les 30 minutes jusqu'à 3 h., et ensuite toutes les 15 minutes.
15mai—1m

Société Française du 14 Juillet.

FÊTE NATIONALE.

La vente des privilèges, pour barres, restaurants et Jeux divers, aura lieu en détail le Dimanche 19 juin, à midi, au quartier général, rue Royale, 128, par l'entremise de M. Stephen Derbès, encanteur.

Pour plans et renseignements, s'adresser au quartier général, de 10 h. A. M. à 3 h. P. M. tous les jours, dimanche excepté.
Nouvelle-Orléans, le 2 juin 1892.
2 juin—au 19 inc

Bogel Drug Co.,
LIMITED,
RUE DU CANAL 111,
Chimistes Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecine remplies avec les plus grands soins et à la plus raisonnable exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Vals, [...] et Bartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
21déc—

SOARDS'
1892—NEW ORLEANS
City Directory
Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. [...] valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (2me édition) ... 3 00
Directory Commercial (forme pamphlet) ... 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) ... 50
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.
9 mars

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 91—1an

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS;
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
32 RUE TCHOUPITOULAS.

Pilules contre-stimulantes de
RASORI.
Le célèbre remède italien!
Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc, et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.
A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.
Prix: 50c. la Boîte.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans,
Seuls agents aux Etats-Unis
14janv

—SOURCES DE SLIDELL—
PENSION FRANÇAISE
—TENUE PAR—
GUILLAUME SABRIER.
Il prévient le public que l'établissement est disposé de manière à donner la plus parfaite satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. Bonne table, bons vins et liqueurs aux prix les plus modérés.
29 mai—mer et dim—1 mois

Friction Rouge du Dr Testut
Pour le soulagement adéquat et même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 cents.
Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

Pharmacie St-Cyr Fourcade
CANAL ET REMPARTS.
J. F. BELOU, Succ.
Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 64, rue des Lombards. Téléphone 790.
Eau de Vichy et de Soda glacée.
Eau minérale.
Eau de Ninon de L'Enclos ... $2 00
Crème ... par boîte ... 1 50
Poudre ... 1 50
3 sept—1 an Dim Mar Jeu